



Le 15 mars 2010

Des salaires à la hauteur ! Amplifier l'action

La journée nationale d'action Thales du jeudi 11 mars 2010 est un succès

- 900 salarié-e-s au rassemblement de Neuilly
- des milliers en Province : 1000 à Toulouse, 300 à Cholet, ...

Cette journée a fait la preuve que, un mois après la journée du 18 février, malgré des « mesurette », la mobilisation des salarié-e-s se renforce.

Le mécontentement s'est exprimé fortement et a contraint la Direction du Groupe à composer ... mais pas encore à vraiment « délier les cordons de sa bourse ».

M. Yves Barou (DRH du Groupe) a de nouveau rencontré les organisations syndicales. Il a reconnu qu'en matière de politique salariale, un équilibre existait précédemment qui a été rompu cette année, du fait de la réorganisation « cahotante » qui s'éternise et de la crise économique et financière internationale. Il reconnaît par la même le mécontentement qui s'exprime aujourd'hui.

Les organisations syndicales ont réaffirmé les attentes salariales et exprimé fortement, que la Direction devait maintenant se décider à augmenter l'enveloppe de sa politique salariale, après déjà un mois d'atermoiements et de déstabilisation dans tout le groupe.

M. Yves Barou a déclaré que « si à cette heure il ne dispose d'aucun budget supplémentaire, l'action d'aujourd'hui va conduire la direction à en rediscuter »

Jeudi 18 mars : enfoncer le clou

La direction recevra de nouveau les organisations syndicales centrales à Neuilly le jeudi 18 mars pour leur faire-part de sa décision.

Nos organisations syndicales ne veulent pas d'une é^{nième} réunion avec une direction RH Groupe qui arrive « les poches vides » et sans mandat du véritable décideur, le PDG.

Elles ne veulent pas envisager autre chose qu'une enveloppe salariale augmentée de façon significative.

Aussi, elles appellent à faire de cette journée du 18 mars une journée nationale d'actions partout dans les établissements et à poursuivre dans cette dynamique de développement de la mobilisation.

Pour préparer cette journée, il est nécessaire de rassembler les salarié-e-s et de décider, en assemblée, des modalités d'action à mettre en oeuvre.

Mercredi 7 avril

D'ores et déjà, les organisations syndicales du Groupe ont programmé une nouvelle journée d'actions le mercredi 7 avril avec des rassemblements par bassin d'emploi.

Cette journée est fixée au 7 avril pour permettre de vérifier la réalité de l'application de la politique salariale qui, si elle ne bougeait pas d'ici là, serait une insulte faite aux salarié-e-s.